



Compte rendu d'assemblée générale

Association des Geocacheurs de Bourgogne et d'Ailleurs

Le 14 décembre 2016 à 20H00, les membres de l'association se sont réunis 7 rue de Longvic à CHENOVE en assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'assemblée était présidée par Monsieur Nicolas Billiard, Président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Jérôme Dehais, secrétaire de l'association et de Monsieur Louis Moraes, trésorier de l'association.

15 Teams de l'association étaient présentes.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président.

EFFECTIFS:

A ce jour, l'association regroupe 91 teams adhérentes soit 180 membres. Il s'agit de la plus grosse association de Geocacheurs de France en nombre d'adhérents.

PARTENAIRES :

Décathlon :

- Offre à chaque adhérent 400 points fidélité sur la carte décathlon ce qui génère 6 euros en bon d'achat.
- 10 % de réduction sont accordés, sur un ticket par an pour les articles des rayons randonnée, course à pieds et électronique.
- Des commandes groupées seront organisées par l'association, pour lesquelles les adhérents bénéficieront de 10% de réduction.

Cache boutique : Une offre promotionnelle est transmise régulièrement par mail aux adhérents.

Crédit mutuel : 40€ sont offerts aux adhérents lors de l'ouverture d'un compte.

O.T Précý-Sous-Thil : 10 % de réduction aux adhérents pour tout achat dans la boutique.

O.T Nuits st Georges : 10% de réduction aux adhérents pour tout achat dans la boutique.

O.T Is-Sur-Tille : Partenariat en cours de discussion, sera signé début 2017.

Gite de la Brenne : 10% de réduction sur les locations de vacances.

CACHE Boutique





GEOCACHEURS DE BOURGOGNE et d'ailleurs

14 rue Pierre Curie 21300 CHENOVE

geocacheursdebουργogne@gmail.com



BILAN FINANCIER :

A la création de l'association, lors de l'ouverture du compte bancaire, 601,74€ ont été déposés. En 2016 les dépenses se sont élevées à 3 357,91€. Les recettes ont représenté 3 516,97€.

Le bilan est donc positif, à hauteur de 159,06€.

Le compte de l'association présente à ce jour un solde positif de 760,08€.

Le bureau a décidé de conserver le tarif attractif de 5€, pour l'adhésion et le renouvellement de l'adhésion.

PROJET 2017 & 2018 :

- Event des un an de l'asso le 12 février 2017
- Event du CE#6 à MARCILLY-SUR-TILLE les 19-20 et 21 mai 2017
- Animation en journée en partenariat avec Décathlon, sur de l'initiation au Geocaching
- Event informatique
- Event GPS#2 en collaboration avec l'Office de Tourisme de Précy (début septembre)
- Event CE#7 déjà programmé pour 2018, avec l'objectif d'obtenir le statut de MEGA.

MODIFICATION DES STATUTS :

Le conseil d'administration sera désormais composé de 4 membres (7 auparavant), qui seront élus pour un mandat de 3 ans (1 an auparavant).

Le bureau sera désormais composé de 4 personnes à savoir : Un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les votes se sont prononcés à main levée sur acceptation de l'ensemble des votants présents. 15 votants présents et 4 candidats au conseil d'administration déclarés:

- J. Dehais élu à l'unanimité, soit 15 voix
- L. Moraes élu à l'unanimité, soit 15 voix
- E. Dirand élu à l'unanimité, soit 15 voix
- N. Billiard élu à l'unanimité, soit 15 voix

La composition du bureau sera votée en réunion du conseil d'administration.

Le Président laisse la parole aux membres de l'association présents, qui n'ont aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h10.

Il est dressé le présent compte rendu de la réunion, signé par la Président de séance et le secrétaire de séance.

A Chenôve, le 24 décembre 2016

Le Président de séance

Le secrétaire de séance

Original signé

CACHE Boutique

